



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

## **LE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL, LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE ET L'ÉMERGENCE EN ÉCONOMIE SOCIALE SONT SOUTENUS PAR LA MRC DE CHARLEVOIX**

**Baie-Saint-Paul, le 30 septembre 2021** - Le Conseil des maires accorde 17 375 \$ dans trois des projets en lien avec la Stratégie de développement socioéconomique 2019-2029.

### **Gestion Alro Inc. | Pour préparer un transfert**

Gestion Alro Inc. obtient une contribution financière non remboursable pour réaliser l'une des étapes préalables au transfert de l'Auberge La Grande Maison, soit de procéder à l'évaluation de la valeur des biens immobiliers et de la valeur de l'entreprise. En étant intégrés le plus tôt possible dans les projets de transfert, les conseillers en développement économique du SDLE visent à mettre leurs connaissances et leur soutien technique au profit de ces derniers et à voir à la production des documents importants dans un dossier de relève, allant de l'évaluation d'entreprise à la production de documents de financement. Dans le cadre de son Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises, le Conseil des maires a accordé une somme de 2 375 \$ à cette dernière.

### **Créatik | Un parcours d'émergence en économie sociale**

Dans le cadre de son Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS), le Conseil des maires a accordé une contribution non remboursable de 5 000 \$ pour supporter la tenue de l'événement Créatik : un parcours d'émergence. Il s'agit d'un événement développé par et pour les acteurs du changement social de la région de Charlevoix sous la forme d'un laboratoire d'émergence en économie sociale. Il a pour objectif de stimuler et soutenir l'émergence et le développement de projets entrepreneuriaux et à impact social en réponse aux enjeux du territoire. L'événement se tiendra en février 2022 : quatre jours d'animation et de formation comprenant conférences, ateliers et panels, réseautage, pitch et remise de prix. Le projet est mené par le Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale et réalisé en étroite collaboration avec les MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est. Une cellule de veille formée d'acteurs locaux de l'économie sociale pilote le projet en déterminant les enjeux qui seront traités lors de l'événement ainsi que sa forme et sa programmation.

### **Municipalité de l'Isle-aux-Coudres | Réfection du terrain de balle-molle**

Dans le but de compléter l'offre de la Municipalité de l'Isle-aux-Coudres en matière de loisir, celle-ci se voit attribuer une aide financière de 10 000 \$ dans le cadre du volet *Développement et amélioration des infrastructures de loisir* du Fonds Régions Ruralité. Cette aide financière permettra à la Municipalité de procéder à la réfection du terrain de balle-molle, incluant l'excavation de ce dernier pour aménager une surface en terre battue. Le projet estimé à près de 21 000 \$ rejoint l'une des priorités d'action de la Stratégie socioéconomique de la MRC de Charlevoix 2019-2029, soit le développement municipal par le biais du maintien des services de proximité et de l'amélioration de la qualité de vie.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : [mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/](http://mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/)

**Le Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises** vise à permettre aux entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées dans des champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs, et ce, afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité et d'assurer leur pérennité. Ces enjeux sont le développement durable, la relève et le transfert d'entreprise, l'innovation et l'intégration des technologies de communication.

**Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS)** provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier.

**Le volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir** provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à soutenir les investissements municipaux dans le domaine de l'aménagement de bandes ou de pistes cyclables, dans le domaine de la construction ou de la rénovation d'infrastructures de loisir, et ce afin d'améliorer les services de loisir offerts aux jeunes et aux familles en milieu rural. Ce fonds s'adresse exclusivement aux municipalités de la MRC de Charlevoix.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)